

Charte Jeunes Destination Entreprises Normandie

Les entreprises et partenaires signataires de la présente charte souhaitent s'engager aux côtés des Missions Locales de Haute-Normandie sur l'action pour l'emploi des jeunes.

Les signataires entendent conduire une démarche dans un engagement moral mutuel favorisant l'emploi des jeunes et l'emploi local en promouvant l'égalité des chances sans distinction physique, d'origine, de handicap, de culture, de confession, ni de milieu social, de sorte à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les Missions Locales souhaitent renforcer les liens entre le développement économique et le développement local et contribuer ainsi à un environnement social harmonieux dans lequel chacun trouvera une réponse à ses attentes.

Pour cela, elles s'engagent à :

- Une aide personnalisée au recrutement :

Nous assurons toutes les étapes d'une prestation de recrutement qualifiée : diagnostic et anticipation de vos besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats.

- Un accompagnement à l'intégration dans l'emploi :

Pour sécuriser et consolider votre recrutement, nous accompagnons les jeunes recrues en phase d'intégration, nous vous proposons des bilans réguliers et nous savons intervenir sur tous les domaines facilitateurs de l'intégration du jeune recruté (logement, mobilité, santé)

- La mise en valeur de votre entreprise et de vos métiers :

Nous organisons des actions qui font connaître sur le bassin d'emploi vos activités, vos métiers, votre entreprise. En construisant un partenariat durable avec vous, nous renforçons l'image citoyenne de votre entreprise.

Objectif de la charte :

- Refonder les relations entre les jeunes et les entreprises
- Faire évoluer les représentations des jeunes concernant le marché du travail et les parcours de formation
- Modifier les a priori et les représentations des jeunes et des entreprises
- Valoriser les employeurs qui développent l’alternance et s’engagent sur la formation des jeunes, notamment dans les Emplois d’Avenir

Moyens :

- par le parrainage collectif ou individuel
- par l’ouverture des portes de l’entreprise pour l’immersion ou la visite en entreprise
- par du témoignage « métiers » auprès des jeunes des Missions Locales
- par la qualité de l’accompagnement des jeunes
- par le recrutement de jeunes

Les entreprises signataires s’engagent a minima sur un des moyens proposés ci-dessus à décliner dans l’année.